

*+2 périodes pour les maître-sse-s
de disciplines spéciales*

*Augmentation des élèves dans les
classes du secondaire II*

*Réformes à marche forcée et sans
ressources*

Projet de budget 2027 et Plan financier quadriennal 2027-2030

École et formation : économies à venir

Temps de travail, postes et nombre d'élèves

Déjà à la rentrée 2026 et malgré le refus du projet de budget, le Conseil d'État a augmenté le nombre des élèves dans les **classes d'accueil**, avec pour conséquence un accompagnement individualisé plus difficile pour les jeunes qui en ont le plus besoin, particulièrement au secondaire II.

Dans le PB27, le Conseil d'État s'attaque maintenant au **temps de travail des maître-sse-s de disciplines spéciales**. Il planifie l'augmentation du temps d'enseignement de deux périodes supplémentaires par semaine pour une économie de 34 ETP et 2 millions de francs. Or, ce personnel (dont certain-e-s sont déjà payés jusqu'à quatre classes de moins que les enseignant-e-s de branches théoriques) assume nombre de tâches spécifiques telles que la conception de projets, la gestion, la manutention et la préparation de matériel,

une évaluation des élèves qui se fait nécessairement dans les locaux et qui demande l'observation de nombreux critères (mesures, équerages, textes, croquis, maquettes...), un temps conséquent de rangements et de nettoyage, ainsi que la préparation, l'installation et le démontage réguliers d'expositions.

Ce travail, qui se fait presque entièrement sur site, est à faire en plus des tâches pédagogiques et administratives partagées avec les enseignant-e-s des autres disciplines. Cette mesure scandaleuse vise uniquement à affaiblir l'opposition du personnel et à diviser le corps enseignant en ciblant certaines disciplines. Les enseignant-e-s en paieront les conséquences avec un rythme qui deviendra de plus en plus insoutenable, tout comme les élèves qui bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement moins préparé ! Or, le canton demande à ces mêmes enseignant-e-s de valoriser l'apprentissage...

De plus, le PB27 ne prévoit aucun poste d'**infirmier-ère** ou **médecin-e scolaire** et **conseiller-ère social-e**, malgré leur rôle central et l'augmentation des besoins.

Finalement, le Conseil d'État supprime la **décharge d'âge** pour les enseignant-e-s du primaire et la décharge spéciale pour les enseignant-e-s de français et de sciences. Enfin, dans le PFQ, **le nombre d'élèves dans les classes du secondaire II** augmentera en 2028 pour une économie de 7.6 millions de francs. Bref, plus de travail pour plus longtemps...

Coupes dans les subventions

De la même façon, le DIP économise 1.5 millions de francs déjà en 2027 à travers la **baisse de 4% ou plus sur les subventions** aux colonies de vacances, aux écoles de musique, et à plusieurs centres de formation comme l'Ifage et l'Université Ouvrière.

L'UNIGE ne verra pas versée la tranche 2027 de l'augmentation de sa subvention (6.8 millions de francs en moins que ce qui était prévu). Pour combler les baisses, le Conseil d'État prévoit d'**augmenter les taxes universitaires de**

40% à partir de 2028 : 4.9 millions sur le dos des étudiant-e-s !

L'agenda politique prime sur les services publics

De façon plus générale, les mesures d'économie du PB27 et du PFQ montrent clairement que l'agenda idéologique de dégradation des services publics du Conseil d'État et du Grand Conseil prime sur la capacité de l'État de répondre aux besoins de la population.

Après avoir renvoyé le projet pendant trois ans, le Conseil d'État accélère le transfert du personnel des **consultations de pédopsychiatrie** de l'Office médico-pédagogique aux HUG.

Comme la **réforme du CO** et la **réforme de la maturité**, le Conseil d'État impose à ce projet un calendrier irréaliste qui ne permet pas d'entendre les demandes du personnel et des élèves et n'y affecte pas les ressources nécessaires. Des grands changements qui manquent par contre de la vision politique nécessaire à aboutir.

Au centre des attaques du Conseil d'État, **l'école et la formation seront en première ligne pour y répondre !**

Restez informé-e-s, syndiquez-vous et parlez-en avec vos collègues !



Pour vous syndiquer :